

BORDEREAU DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Solde de 13% affecté aux établissements de formations technologiques et professionnelles
Décret N° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

A retourner complété à l'établissement bénéficiaire

RENSEIGNEMENTS



Votre Entreprise

Raison sociale :
Adresse postale:

SIRET :

Etablissement bénéficiaire :

**LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE DE
L'ALBANAIS
RUE DU LYCEE - BP 102
F - 74152 RUMILLY Cedex**

N° UAI (Unité Administrative Implantation) = 0741532N
Code APE / NAF = 85.31Z
SIRET 197 400 112 00011

Contact de l'entreprise :

Nom : Prénom :

Fonction :

Tél. Email :

VERSEMENT

Votre masse salariale 2020 : M = euros

Taxe d'Apprentissage (TA) = M x 0,68 % = euros

Solde Ecole de 13% TA 2021 = euros

Subvention en matériel déductible : euros

*Une question ? Me Fiora, gestionnaire,
se tient à votre disposition
au 04 50 01 56 20*

Montant de votre versement : euros

Au profit de l'Ecole : Lycée Général et Technologique de l'Albanais

Mode de règlement :

Virement vers IBAN FR76 1007 1740 0000 0010 0031 667
BIC TRPUFRP1
Titulaire du compte : Lycée de l'Albanais

Ou

Chèque N°
A l'ordre de : Agent Comptable du Lycée Général et Technologique de l'Albanais

DATE : / / 2021

Dès réception du virement/chèque, nous vous adresserons un reçu libératoire dans les meilleurs délais.
Nous vous remercions de votre précieux soutien.

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE DE L'ALBANAIS
RUE DU LYCEE - B.P. 102 - 74152 RUMILLY CEDEX - FRANCE

page 1 sur 1

TELEPHONE ++33 (0) 450 01 56 20

ce.0741532N@ac-grenoble.fr

<https://albanais.ent.auvergnerhonealpes.fr/>